



APPBIOL - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Des informations et vidéos de présentation concernant les mineures de la Faculté des sciences sont également disponibles sur [cette page](https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/mineures.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/mineures.html>).

APPBIOL - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Assurer une formation supplémentaire à la discipline de la majeure du bachelier.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
-

O Cours au choix du bloc 3

L'étudiant-e choisit 12 crédits parmi les cours ci-dessous ou parmi les cours de bachelier de l'université. Pour les étudiants se destinant

APPBIOL - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Cet approfondissement est accessible, à partir du 2e bloc annuel, aux seuls étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences biologiques.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

*Les méthodes d'évaluation sont conformes au **règlement des études et des examens** (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».*

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SST/SC/BIOL

Ecole de biologie (BIOL)

Faculté des sciences (SC)

Secteur des sciences et technologies (SST)

BIOL

Croix du sud 4-5 - bte L7.07.05

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 34 89 - Fax: +32 (0) 10 47 35 15

<https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/biol>

Site web

Responsable académique du programme: Muriel Quinet (<https://uclouvain.be/repertoires/muriel.quinet>)

Personne(s) de contact

- Conseiller aux études: Stanley Lutts (<https://uclouvain.be/repertoires/stanley.lutts>)
- Gestionnaire administrative du programme annuel de l'étudiant-e (PAE): Nathalie Micha (<https://uclouvain.be/repertoires/nathalie.micha>)

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à l'approfondissement

Une inscription au 2e bloc annuel via le web permet de s'inscrire conjointement à l'approfondissement (l'étudiant-e qui souhaite modifier son choix pour s'inscrire à une mineure doit s'adresser au secrétariat de sa faculté). L'étudiant-e peut différer son inscription à l'approfondissement et procéder à cette opération lorsqu'il/elle s'inscrit en ligne aux unités d'enseignement de sa majeure.

Lorsque l'étudiant-e se réinscrit via le web l'année suivante, il/elle est automatiquement réinscrit-e à l'approfondissement. A ce stade, toute demande de changement est soumise à l'approbation du conseiller aux études.

Inscription aux unités d'enseignement (UE) de l'approfondissement

L'inscription aux UE de l'approfondissement se fait en même temps que l'inscription aux UE de la majeure. Il en va de même pour l'inscription aux examens.

Horaire des cours et des examens

L'horaire est accessible via <https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/horaires-ti.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/horaires-ti.html>)